

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DU 13 OCTOBRE 2010**  
**SÉANCE ORDINAIRE AJOURNÉE**

**1. Présences et quorum**

**PRÉSENTS:**

Conseillers(ère) : **M. Marcel Nadeau**  
**Mme Nancy Pineault**  
**M. Rodrigue Ouellet**  
**M. Louis-Marie Proulx**

**ABSENTS :**

**Mme Jeanne-Paule Beaulieu**

Il est **19h00**, la séance ordinaire ajournée débute sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Bélanger, conseiller.

Avant le début de la séance, monsieur Jean-Pierre Bélanger, demande au conseil et à l'assistance de garder un moment de silence en mémoire de monsieur Daniel Nadeau, maire, décédé le 4 octobre dernier.

**2. Reprise de la séance et approbation de l'ordre du jour de la séance ajournée**

- 10-210** Tout en laissant le point varia ouvert, il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement :
- QUE la séance ordinaire du lundi 4 octobre 2010 qui fut ajournée au mercredi 10 octobre 2010 soit reprise.
- QUE l'ordre du jour de ladite séance ordinaire ajournée soit établi comme suit :

1. Présences et quorum
2. Reprise de la séance et approbation de l'ordre du jour de la séance ajournée
3. Démission du maire suppléant
4. Nommer un maire suppléant
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre
6. Lecture et adoption des comptes
7. Correspondance
8. MRC de La Mitis
9. Dépôt des indicateurs de gestion de l'année 2009
10. Politique Familiale Municipale
11. Voirie locale
12. Déterminer les travaux du manœuvre pour le mois d'octobre
13. Formation sur le WEB pour la DG

- 14. Varia...
- 15. Période de questions
- 16. Levée de la séance

**3. Lettre de démission au poste de maire suppléant**

**10-211** Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Nancy Pineault d'accepter la démission de monsieur Marcel Nadeau en tant que de maire suppléant.

**4. Nommer un maire suppléant**

**10-212** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement de nommer monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire suppléant. À ce titre, il est autorisé à signer les documents de la municipalité en compagnie de la directrice générale. Il est, de plus, désigné à représenter la municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit en l'absence du maire.

**5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2010**

**10-213** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 7 septembre 2010.

**6. Lecture et adoption des COMPTES**

**10-214** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que les comptes du mois de SEPTEMBRE sont acceptés par les membres du conseil municipal pour un montant de **24 127.68\$**.

**Autorisation d'une dépense / Fleurs pour M. Daniel Nadeau**

**10-215** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à faire le paiement de la facture de Ginette Fleuriste au montant de 225.75\$ pour l'achat de fleurs lors du décès de monsieur Daniel Nadeau, maire.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci- dessus.

.....  
Secrétaire-trésorière

**7. CORRESPONDANCE**

**Locations de la salle municipale**

**10-216** Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que le conseil autorise la location de la salle municipale à madame Annie Béland le 23 octobre prochain pour fêter l'évènement d'un baptême. Il y aura consommation de boissons alcoolisées.

**10-217** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le Comité des Fêtes du 75<sup>e</sup> à

utiliser la salle municipale, le 6 novembre prochain pour des activités dans le cadre de clôture des fêtes du 75<sup>e</sup> de la paroisse. Le ménage est au frais du Comité.

**10-218** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation gratuite de la salle municipale, au Chevaliers de Colomb, le 31 octobre prochain pour un déjeuner. Le ménage est au frais des Chevaliers.

**10-219** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement d'autoriser l'utilisation gratuite de la salle municipale, le 16 octobre prochain, à la Société d'horticulture pour un atelier familial de décoration et de dégustation de citrouille.

**Demande de ponceaux usagés en béton**

**10-220** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'accorder à monsieur Enrico Guimond de 25-30 pieds de ponceaux usagés en béton, si disponible.

**Appui à la Coalition Québécoise pour le contrôle du tabac**

**10-221** **ATTENDU QUE :**

- Le tabac est un produit mortel qui cause un très large éventail de maladie;
- Chaque année, plus de 10 000 Québécois décèdent d'une maladie causée par l'usage du tabac;
- La fumée secondaire est dommageable pour la santé.
- La nicotine crée une dépendance extrêmement forte et devient rapidement la principale raison pour laquelle les gens continuent de fumer;
- Le tabac serait interdit si on tentait de l'introduire sur le marché aujourd'hui;
- Le tabagisme est une épidémie industrielle;

**IL EST RÉSOLU QUE :**

La municipalité de Saint-Charles-Garnier endosse la plate-forme de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.

**Ministère des Transports du Québec**

**10-222** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'autoriser MM. Steeve Nadeau et Francis Proulx à participer à la réunion de coordination de l'entretien d'hiver donnée par le ministère des Transports de Mont-Joli, le 22 octobre prochain à 10h45. Sur présentation de facture, les frais de déplacement seront payés.

**8. MRC DE LA MITIS**

**CLD de La Mitis / Participation à la table des municipalités dévitalisées**

**10-223      Considérant :**

**QUE** les municipalités dévitalisées du territoire méritent une attention particulière,

**QUE** la vitalité de la MRC de La Mitis passe par la vitalité de l'ensemble des municipalités de son territoire,

**QUE** l'échange et la collaboration entre municipalités présentant des caractéristiques similaires est bénéfique,

**QUE** la création d'une table de concertation permettrait aux municipalités dévitalisées du territoire de se doter d'une voie commune,

**QUE** la création d'une table de concertation permettrait aux municipalités dévitalisées du territoire de se doter d'une vision de développement et d'orientations qui permettront la mise sur pieds d'un plan d'action visant la revitalisation de ces milieux

**Et attendu :**

**QUE** chaque municipalité confirme son intention de participer à la création d'une table de concertation et ce dans un esprit d'entraide, de soutien et de solidarité entre partenaires ;

**QUE** chacun des représentants des municipalités s'engage à échanger leur point de vue, connaissances et expériences, de reconnaître et respecter les forces, les résistances, les peurs des partenaires et des municipalités dévitalisées;

**QUE** chacun accepte au cours de cette démarche de concertation d'utiliser des moyens démocratiques qui permettent au groupe d'obtenir une prise de décision par consensus.

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyée par monsieur Rodrigue Ouellet, que le conseil municipal désigne *M. Mario Potvin, mesdames Colette Fournelle, Nancy Pineault et Josette Bouillon pour siéger à la table des municipalités dévitalisées.*

**Municipalité de Padoue / Participation à la table de concertation des municipalités dévitalisées de La Mitis**

**10-224** Considérant que la municipalité de Padoue présente plusieurs caractéristiques de dévitalisation, et ce, malgré un indice de développement qui ne se situe pas en deçà de moins 5.

Il est attendu que cette dernière soit incluse dans le regroupement ci appelé La table de

concertation des municipalités dévitalisées de La Mitis

Proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement.

**9. Dépôt des indicateurs de gestion de l'année 2009**

La directrice générale dépose au conseil, les indicateurs de gestion de l'année 2009.

**10. POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**

**Journal municipal**

**10-225** **Considérant** les échanges entre le conseil et sa population;

**Considérant** le besoin exprimé de la part de la population;

**Considérant** le plan d'action et les orientations de la politique familiale municipale;

Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que le conseil municipal demande au Pacte rural une aide financière pour la mise en place d'un Journal municipal.

**Glissade pour les jeunes et moins jeunes**

**10-226** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que le conseil municipal fait une demande à la Fabrique de Saint-Charles-Garnier à l'effet d'autoriser une glissade sur son terrain près de l'église, durant la saison hivernale. Ce projet est dans le cadre de la Politique Familiale Municipale (PFM).

**Projet d'achat d'un terrain à la Fabrique**

**10-227** Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que le conseil municipal demande à la Fabrique de Saint-Charles-Garnier, la possibilité de vendre un terrain à la municipalité. Ledit terrain borde la rue Bélanger et une partie à l'arrière du Pavillon Euclide Fournier, il sera utilisé pour le futur parc intergénérationnel.

**11. Voirie locale**

**10-228** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que le conseil autorise les constructions Jalbert et Pelletier à faire le dernier nivelage sur les chemins municipaux.

**10-229** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement de retourner le bachoe au Garage Daniel Pigeon de St-Gabriel, il a encore une perte d'huile, malgré les réparations faites dernièrement.

**12. Déterminer les travaux du manœuvre pour le mois d'octobre**

**10-230** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que monsieur Raoul Garon devra effectuer les travaux suivants :  
-Mesurage du terrain de la Fabrique (projet)

- Pose des balises avec monsieur Steeve Nadeau
- Poser les pancartes interdisant le stationnement, au rang 1X
- Inventaire du garage

**Autorisation / Achat de deux (2) pancartes interdisant le stationnement**

- 10-231** Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à faire l'achat de deux (2) pancartes interdisant le stationnement.

**Site de compostage communautaire**

- 10-232** Considérant que la municipalité désire aller de l'avant pour implanter un site de compostage communautaire;

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Charles-Garnier désire se prévaloir du montant de 500\$ allouer par la MRC de La Mitis.

**13. Formation sur le Web pour la DG**

- 10-233** Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Louis-Marie Proulx et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale à participer à la formation Web, le 10 novembre de 13h15 à 16h15. Le bureau municipal sera fermé.

**14. VARIA**

**1) Service de sécurité incendie du secteur Ouest de La Mitis**

- 10-234** Considérant la rencontre du 28 septembre dernier dont les sujets abordés étaient les projets d'achats de véhicules et équipements d'incendie;

Considérant que suite à un atelier de travail de la municipalité de Saint-Gabriel, des modifications aux projets ont été apportées, sans que les autres municipalités soient avisées pour discussions;

Il est proposé par madame Nancy Pineault, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement que le conseil municipal de St-Charles-Garnier demande une rencontre avec toutes les municipalités faisant parties du service incendie du secteur Ouest de La Mitis, afin de discuter des modifications aux projets.

**AVIS DE MOTION – Règlement d'emprunt pour l'acquisition d'un camion citerne neuf, 10 roues avec équipements**

Avis de motion est donné par monsieur Louis-Marie Proulx, conseiller qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, le projet de règlement d'emprunt concernant l'acquisition d'un camion citerne neuf 10 roues avec équipements.

**AVIS DE MOTION – Règlement d’emprunt pour l’acquisition d’un camion citerne usagé, 10 roues avec équipements.**

Avis de motion est donné par madame Nancy Pineault, conseillère qu’il sera présenté lors d’une prochaine séance, le projet de règlement d’emprunt concernant l’acquisition d’un camion citerne usagé 10 roues avec équipements.

**2. Vacance au poste de maire**

Tel que prévue par l’article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la directrice générale et secrétaire-trésorière avise les membres du conseil municipal que suite au décès de monsieur Daniel Nadeau, le poste de maire devient vacant.

**Dépôt de la démission de monsieur Jean-Pierre Bélanger au poste de conseiller**

Monsieur Jean-Pierre Bélanger a fait parvenir au conseil municipal, une lettre présentant sa démission au poste de conseiller, au siège #2, à partir du 14 octobre 2010. Selon l’article 593 du Code municipal, la directrice générale en fait le dépôt. Donc, le poste de conseiller au siège # 2 devient vacant à partir de la date mentionnée ci-haut.

**3. Vaillancourt Équipements / niveleuse**  
**10-235**

Considérant que Vaillancourt Équipements a fait parvenir à Me Marie-Claude Lambert, avocate, une série de douze (12) chèques postdatés soit onze (11) chèques au montant de 964,14\$ et un (1) au montant de 964,15\$ pour un total de 11 569,69\$. Le premier chèque encaissable depuis le 27 septembre dernier et le dernier le 27 août 2011;

Considérant que le conseil municipal refuse cette modalité de paiement;

Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par madame Nancy Pineault et résolu unanimement que le conseil municipal exige de Vaillancourt équipements, un paiement unique totalisant 11 569,69\$, à défaut de s’y conformer le conseil désire poursuivre ses démarches devant la cour du Québec.

**4. Dossier : Annie Dion – 767, rue Pineault, Saint-Charles-Garnier**  
**10-236**

CONSIDÉRANT les articles 7 et 9.3 du *Règlement sur les exploitations agricoles* (Q-2, r. 11.1);

CONSIDÉRANT l’article 29 du *Règlement sur le captage des eaux souterraines* (Q-2, r. 1.3);

CONSIDÉRANT la plainte acheminée le 29 juin 2010 concernant l’application des articles ci-haut mentionnés;

CONSIDÉRANT le rapport d'inspection (réf. : 7710-01-01-0403400);

CONSIDÉRANT les plaintes récurrentes de la population afin de faire respecter les règlements applicables en la matière;

CONSIDÉRANT que la problématique dans le respect de ces règlements dure depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que les recommandations issues du MDDEP ne sont pas respectées par madame Dion;

**POUR CES MOTIFS**

Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé de madame Nancy Pineault et résolu à la majorité de demander au *Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs* d'utiliser les outils en son pouvoir et de faire appliquer les articles des règlements précités dont elle a la charge dans le dossier mentionné en titre et ce, de façon stricte.

Monsieur Rodrigue Ouellet est contre la proposition.

- 5. Nommer un maire suppléant**  
**10-237** Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement de nommer madame Nancy Pineault, mairesse suppléante jusqu'au 5 décembre 2010. À ce titre, elle est autorisée à signer les documents de la municipalité en compagnie de la directrice générale. Elle est de plus désignée à représenter la municipalité au conseil des maires et à tout autre endroit. La présente résolution annule toute résolution antérieure.
- 6. Assemblée générale de la Coopérative de Solidarité Val-Garnier**  
L'assemblée générale annuelle de la Coopérative de solidarité Val-Garnier aura lieu le 24 octobre prochain, à 13h00, au centre communautaire.
- 7. Dossier Pavillon Euclide-Fournier (Cour d'anglais intensif)**  
**10-238** Considérant que la municipalité a à cœur la réouverture du Pavillon Euclide-Fournier pour la prochaine année scolaire;  
Il est proposé par monsieur Louis-Marie Proulx, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement d'appuyer mesdames Nancy Pineault et Nathalie Miron du Comité de développement, à relancer le projet d'anglais intensif auprès des intervenants du milieu scolaire.
- 8. Paniers pour les nouveaux arrivants**  
Dans le cadre des Fêtes de clôture du 75<sup>e</sup>, le conseil aimerait profiter de l'occasion pour offrir aux nouveaux résidents, le panier pour les nouveaux arrivants.

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**10-239** Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Bélanger, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement de lever la séance à 21h40.

.....  
Jean-Pierre BÉLANGER,  
maire suppléant

.....  
Josette BOUILLON  
dg et sec-trés.